

## **Christophe Chabrot - CV détaillé**

Christophe Chabrot est maître de conférences de droit public (HDR) à la faculté de droit Julie-Victoire Daubié de l'université Lyon 2 depuis février 2000, où il enseigne le droit constitutionnel, le droit international et européen, le droit public comparé et divers cours relatifs au droit de la décentralisation. Il a soutenu sa thèse en novembre 1997, sous la direction du Pr Dominique Rousseau, intitulée « *La Centralisation territoriale. Fondement et continuités en droit public français* » (<https://hal.univ-lyon2.fr/tel-01121381v1>), primée par l'université de Montpellier. Il a soutenu son Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) au sein de l'université Lyon 2 le 30 novembre 2022 sur la base d'un mémoire intitulé *Territoire, Décentralisation et Domocratie*. Il travaille notamment sur les questions de décentralisation, de fédéralisme et de démocratie locale renommée ici « domocratie » (de « domus », résidence). Ses travaux sont actuellement centrés sur la Métropole de Lyon, point de rencontre de ces différents thèmes.

Il a co-fondé le Groupe d'études franco-japonais de Droit public en 1997, fait partie du GRALE (Groupement de recherche sur l'administration locale en Europe, GIS de Paris I), dirige l'axe Métropole(s) et Territoire du laboratoire Transversales de la faculté de droit de l'université Lyon 2, et coordonne le Groupe d'Etudes Métropolitaines de Lyon (GEM Lyon).